



### NEGOCIATION SALARIALE CONVENTIONNELLE 2010 – 2011 TRV

Montreuil, le 04 janvier 2011

Après la séance du 10/12/2010 (voir CAS N°488) La Commission Paritaire du Transport Routier de Voyageurs du 04/01/2011 a porté sur la négociation des rémunérations conventionnelles pour 2010 et 2011.

Comme à son habitude, le patronat du TRV, FNTV et OTRE, n'a pas souhaité s'exprimer d'entrée sur leurs éventuelles propositions arguant qu'il n'avait pas eu les demandes de toutes les Organisations Syndicales en décembre.

#### **Provocation du patronat !**

La FNTV nous fait la complainte habituelle en nous présentant un tableau noir des difficultés rencontrées au quotidien par les entreprises, telles que :

- Manque de financement des Autorités Organisatrices (AO) ;
- Augmentations du prix des investissements, notamment sur le matériel roulant, au regard des nouvelles dispositions en matière d'équipements embarqués, l'éthylotest, navigation assistée et pour finir les Transports à la Demande (TAD) ainsi que le Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) ;
- Les formations obligatoires ;
- Le poids des salaires et des cotisations sociales ;
- La révision des allègements « FILLON » ;
- Et rappelle que globalement notre secteur n'a pas à rougir des augmentations obtenues depuis 2005 en comparant les salaires conventionnels (TRV) au SMIC.

**La délégation CGT propose au patronat de consulter un docteur devant le poids de l'ordonnance de leurs souffrances qu'ils viennent de nous présenter et demande sur quoi repose leurs plaintes du fait qu'il n'existe toujours pas de rapport de branche permettant une analyse sociale du secteur !**

La CGT oppose la pratique habituelle du dumping social organisé par les politiques avec la complicité du patronat, qui en limitant la revalorisation des rémunérations permet une concurrence déloyale entre les entreprises pourvues d'IRP et les entreprises ayant un statut au niveau de la convention collective.

**Nous indiquons que les dernières revalorisations datent de juillet 2009 et précisons que si les salariés ont peu ou pas d'évolution salariale, il n'en est pas de même des dividendes perçus par les actionnaires, qui ont été doublés !**

La CGT rappelle que la manne financière perçue par les entreprises pour assurer les services de transports provient des fonds publics et qu'il y a urgence à réguler ce financement par la mise en œuvre d'un pôle financier public au service de l'intérêt général.

L'OTRE, se défend bien maladroitement devant notre argumentation mettant en avant qu'elle n'est pas concernée par l'actionnariat dans les entreprises qu'elle représente.

La CGT recadre ces représentants en signalant qu'OTRE et FNTV même combat lorsqu'il s'agit de dévaloriser notre profession, en l'espèce, lorsque l'OTRE accepte la sous-traitance pour survivre aux bénéfices des grands groupes, ils participent par conséquent à la spirale du moins disant social !

## **Enfin des propositions patronales !**

**OTRE propose :**

**2% au 01/01/2011 pour les coefficients du 110 V au 128 V ;**

**1,2 % au 01/01/2011 pour les coefficients du 131V au 150 V et pour toutes les autres catégories de salariés.**

**FNTV propose :**

**1% au 01/01/2011 au titre de 2010 pour toutes les catégories ;**

**1% pour 2011 pour toutes les catégories sans précision de date d'application.**

La CGT réitère ses revendications (voir CAS 488 du 28/12/2010) et se refuse de discuter sur des niveaux de rémunérations conventionnelles qui flirtent tout juste avec le SMIC et considère l'attitude du patronat provocante et irresponsable au regard des exigences imposées aux salariés en terme de professionnalisme, de contraintes liées à l'activité, de responsabilités et de l'accroissement de la productivité.

### **Entre braderie syndicale et soupe populaire !**

Alors que le patronat ne fait aucune avancée digne de ce nom, certaines OS ont fait des propositions chiffrées en début de séance et oh surprise, ces mêmes OS ont revu à la baisse leurs revendications en fin de réunion à hauteur de l'inflation de 2010 !

Pour info, citation de la partie patronale :

*« Pour faire une bonne soupe, il suffit d'avoir seulement des choux et des carottes et de se priver des poireaux, des patates et de la cuillère de crème »*

**Nous n'avons rien à attendre du patronat qui revendique que la variable d'ajustement n'est que sur la masse salariale, donc nos rémunérations !!**

**Cela doit tous nous interpeller, qu'en pensez-vous ?????**

La délégation TRV

Miguel BIONDA, Christophe MERCIER, Gilles MENARD, Jean-Marc LAMBERT

**Il est essentiel d'avoir l'appréciation de tous les syndicats du TRV sur ces évolutions de salaire avant le 18 janvier 2011, date de la prochaine négociation.**

**Nom du syndicat :**

**Ville :**

**Commentaires sur la négociation conventionnelle 2010 – 2011 TRV :**

**Nombre de FNI 2010 :**

**Nombre de FNI 2011 :**

Signature et tampon du syndicat

**Coupon réponse à retourner avant le 18/01/2011**

**Télécopie : 01 48 18 82 54 – Mail : [transports@cgt.fr](mailto:transports@cgt.fr)**